

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
POSTE :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	50 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbrés-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
18 Novembre 1879.

## Chronique générale.

Pour répondre aux bruits d'une nouvelle combinaison ministérielle dont M. Brisson serait le pivot, et qui ferait passer le pouvoir aux mains de l'Union républicaine, M. Gambetta prétend que le ministère actuel ne doit être considéré que comme un cabinet de transition, mais d'une transition qu'il est utile de prolonger encore dans l'intérêt d'un avènement certain des républicains au pouvoir.

— Le bruit se répand, dans les cercles républicains, que M. Gambetta aurait mené à bonne fin les négociations tendant à obtenir des sénateurs du centre gauche leur adhésion à l'article 7, sous la condition que la majorité de la Chambre abandonnera la question de l'amnistie plénière.

— Plusieurs députés viennent de demander à M. Gambetta la publication du rapport général des excursionnistes de la commission parlementaire en Algérie, ainsi que le rapport particulier de chacun des membres de cette commission qui avait été promis. Après le récit des ovations, des banquets, des punchs et des bavardages officiels, les députés sérieux prétendent que cette publication de quelques études utiles viendrait à point pour effacer la mauvaise impression de cette excursion.

— Le correspondant allemand de la *Paris* prétend savoir pourquoi M. de Saint-Vallier est allé à Varzin. Son explication, certes, est ingénieuse. Mais, d'autre part, on assure que M. de Saint-Vallier serait allé, en hâte, se justifier de son intervention en faveur d'un rapprochement de la Russie et de l'Allemagne, les tentatives en ce sens ayant profondément irrité M. de Bismark,

jusqu'au point de lui faire parler de sa démission.

— Le gouvernement, vivement préoccupé des abstentions dont le chiffre augmente tous les jours, vient de demander aux préfets l'état numérique des électeurs inscrits sur les listes municipales et sur les listes politiques à la date du 31 octobre 1879.

Il résulte de l'ensemble de ce travail que le nombre des électeurs municipaux est de 9,909,644, et celui des électeurs politiques de 10,092,843.

— On assure, dans les régions ministérielles, que la récente conférence à l'Élysée entre M. Grévy et M. Gambetta est devenue le point de départ d'une nouvelle politique.

— Plusieurs officiers russes, qui étaient à Paris, ont été rappelés, samedi, par une dépêche de leur gouvernement.

— L'Agence Havas a communiqué aux journaux la note suivante :

« Le ministère de l'intérieur et des cultes vient de saisir le conseil d'Etat de trois projets importants.

» Le premier tend à supprimer la personnalité civile du diocèse et à circonscrire la capacité des fabriques et des établissements ecclésiastiques dans la sphère des attributions dont ils sont investis par les lois et règlements, principalement en ce qui concerne la création des écoles et les fondations charitables ; le second est un projet de règlement intérieur de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, réorganisée par une loi récente ; le troisième tend à soumettre la comptabilité des fabriques au contrôle des conseils de préfecture et de la cour des comptes.

» Cette comptabilité fait aussi l'objet d'une circulaire très-développée, qui va être adressée aux évêques et aux préfets, et qui, par l'établissement de sanctions efficaces, mettra un terme aux irrégularités et aux omissions nombreuses qu'on y relevait. Enfin, en présence des congrès et conciliabulés épiscopaux qui s'organisent depuis quelque temps sur tous les points du territoire,

le ministre a cru devoir prescrire aux préfets de lui signaler tout déplacement d'évêque qui n'aurait pas été autorisé conformément à l'article 20 de la loi de germinal X.

» Cet ensemble de mesures témoigne hautement de l'esprit de réforme qui anime le gouvernement, ainsi que sa ferme intention de faire respecter toutes les prérogatives qu'il tient du Concordat, alors qu'il exécute résolument toutes les charges.

L'Agence Havas ne réussira pas à masquer les haines iniques qui inspirent projet et circulaire.

— Pour arriver au but que certains politiques se proposent à l'égard du maréchal Canrobert, et qu'ils désespèrent de pouvoir obtenir devant l'immoable décision du Président de la République, une haute sommité du pouvoir parlementaire a émis l'avis de tourner la difficulté, en faisant dissoudre la commission de classement des officiers, pour arriver à enlever directement au maréchal la présidence de cette commission. Elle serait recomposée à nouveau avec des députés, des sénateurs et des conseillers d'Etat ; l'élément militaire y figurerait en minorité, et le titre même de cette commission serait changé. Cette superbe idée appartient en propre à M. Gambetta, et ce n'est pas le ministre de la guerre, qui est tout à la dévotion du président de la Chambre, qui s'opposera à cette combinaison machiavélique.

— Il vient d'arriver une singulière mésaventure à une petite commune du canton de Champeix (Puy-de-Dôme). Un décret dissolvant le conseil municipal de Ronzières est tombé comme la foudre dans cette localité au moment où on s'y attendait le moins. Le décret et l'arrêté préfectoral qui fixe l'élection au 23 novembre n'assignent aucune cause à cette mesure. D'après l'opinion de la *Gazette d'Auvergne*, le conseil n'aurait été frappé que parce qu'il était trop conservateur.

— Le maire de la ville de Toulon vient de prendre l'étrange arrêté que voici :

« Nous, maire de la ville de Toulon, Vu la loi du 18 juillet 1837, sur l'administration municipale ;

» Considérant que l'habitude de laisser les portes d'entrée des maisons ouvertes pendant la soirée et la nuit surtout facilite aux malfaiteurs les moyens de s'introduire dans les magasins et appartements ;

» Considérant que, dans l'intérêt de la sécurité publique, il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour que les portes de corridors ou allées soient tenues fermées à partir d'une heure déterminée de la soirée ;

» Arrêtons :

» Article 1<sup>er</sup>. — Il est défendu aux propriétaires ou principaux locataires de laisser ouvertes les portes d'entrée de leurs maisons après neuf heures du soir en hiver et après onze heures du soir en été.

» Art. 2. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

» Fait à Toulon, en l'Hôtel-de-Ville, le 8 novembre 1879.

» Le Maire de Toulon : H. DUTASTA. »

Que penser d'un régime sous lequel une ville qui possède cinq commissaires de police, des agents, des gendarmes de marine en très-grand nombre, une garnison de 3,000 hommes, ne peut pas se défendre contre l'audace des malfaiteurs ?

— On lit dans la correspondance Saint-Chéron :

« Il y a quelques semaines, je vous ai conseillé de suivre avec attention l'attitude du *Figaro* à l'égard du prince Napoléon ; ce journal, depuis la mort de M. de Villemessant, s'est montré beaucoup moins favorable à la cause royaliste, et une étude sur le prince Napoléon laisse entrevoir des tendances vers le *César déclassé*. Dans l'article de ce matin, sur les plans de résistance contre le radicalisme, le *Figaro* soulève son masque et intrigue plus ouvertement pour une candidature présidentielle du prince Napoléon.

» La situation actuelle de la République

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## AVENTURES D'UN GENTILHOMME

### CONCLUSION

#### RETOUR EN JUPONS.

(Suite.)

Depuis qu'il était parti, Ermel n'avait pu faire parvenir de ses nouvelles à Kerbozec, il craignait avec raison que son père ou sa fiancée fussent trop brusquement surpris, s'il se montrait inopinément à leurs yeux ; du reste, il était justement inquiet. Alain frappa d'abord à la ferme ; le vieux Gavésio ne dormait que d'un sommeil léger : l'âge, les inquiétudes et surtout les bruits sinistres que Jean du Gavre avait fait connaître la veille troublaient son repos. Il s'arma de son *penbac'h*, demanda qui venait à pareille heure, reconnut la voix d'Alain, ouvrit, mais sans lui tendre les bras.

— Et M. Ermel ? dit-il.

— M. Ermel me suit, il m'envoie prévenir les maîtres.

Le vieux fermier serra son fils contre son cœur ; puis d'une voix émue :

— Alain ! mon bon Alain !... tu es un Gavésio, ouï un vrai Gavésio, comme Salaün, comme Malo, et comme ce pauvre Yvon, que j'eus peut-être tort de tant gronder le jour de Rosven.

Le vieux fermier laissa échapper un soupir. Était-ce à la mémoire de ses fils ? Au dire d'Alain lui-même, c'était plutôt à celle du bonhomme Jean-François et du manoir détruit.

— Mais les maîtres ? demanda le fidèle Alain à son tour.

— Ils vont aussi bien qu'ils peuvent aller.

— Le bonhomme M. Armand ?

— Triste ! triste ! triste !... Il ne se consolera jamais.

— M. Michel, votre bon frère de lait ?

— Calme, solide... il retrouve son franc rire une fois le temps.

— Bon ! Et M. Hilaire ?

— Tout à fait bien. A cette heure, il nous prépare à la guerre, il a bien arrangé le logis, il se procure des armes... Quand j'ai vu ça, j'ai été bien content... Ils ont de l'argent, voilà ce que je sais ; d'où leur vient-il ? ça ne me regarde pas. Et ils recommencent à faire du bien comme autrefois. Beaucoup de gens de Saint-Ermel sont maintenant établis de ces côtés. Ça va ! ça va !

— Et M<sup>lle</sup> Louise, et ses enfants, et M<sup>lle</sup> Méliette ?

— M<sup>lle</sup> Louise, une femme qui s'entend à tout ; ses enfants, gentils, mignons... de petits anges... des La Faugerais finis !... M<sup>lle</sup> Méliette, murmura le vieux fermier, avec une sorte d'attendrissement, on dirait la *sainte bonne femme* revenue sur la terre.

— Et M<sup>lle</sup> Francisca ?

— Oh ! triste, bien triste, celle-là, plus triste même que le bonhomme... les yeux rouges et ternes... quelque chose comme malade... Elle a manqué mourir cet été, un mois après le départ du chevalier... et sans M<sup>lle</sup> Méliette, qui était pour elle pareille à une mère... je crois bien qu'il y aurait au paradis un ange de plus.

— Jeanne l'a-t-elle bien soignée au moins ? demanda simplement l'ex-voltigeur qui jusque là n'avait parlé d'aucun des siens.

— Oui, oui, répondit le père Gavésio, j'ai été content ; elle passait toutes les nuits, dame ! de manière qu'elle en est encore un brin *maigrotte* ; mais les filles, ça se refait toujours assez vite avec de la bouillie *d'aveine*. Depuis sa maladie, M<sup>lle</sup> Francisca l'aime bien, et souventes fois elles causent ensemble comme des sœurs. Moi je me dis :

— C'est bon ! puisque ça distrait un peu Made-moiselle.

— Allons ensemble au logis s'il vous plaît, mon père.

Tous les gens de la chaumière s'étaient levés : Bastin, sa femme Toinette, l'oncle Gavésio, métayer

en titre de Kerbozec, les autres sœurs d'Alain et les enfants entouraient le Vendéen revenant de la guerre ; mais il y eut dans ce premier moment du retour plusieurs circonstances bien dignes de remarque.

Nul n'interrogea le fidèle serviteur, si ce n'est son père ; personne n'interrompit, et enfin les embrassements des membres de cette famille dévouée ne retardèrent pas d'une seconde la visite d'Alain au logis. Car dès que le bonhomme Gavésio fut prêt, on sortit en foule.

Le crépuscule commençait à blanchir l'horizon ; déjà les domestiques se levaient dans la gentilhommière, lorsque Pierre appela Marianne d'une voix sonore.

Marianne mit la tête à l'une des étroites fenêtres divisées en quatre compartiments par des croix de pierres, et ornementées de sculptures frustes.

— M. Ermel est au pays, Alain vient l'annoncer au bonhomme... Ouvrez vite !

La vieille servante accourut ; et bientôt les maîtres furent éveillés ; l'heureuse nouvelle circula de bouche en bouche.

Méliette embrassa Francisca en lui disant :

— Tu vois bien, ma bonne sœur, que tes craintes étaient trompeuses. Tu avais, disais-tu, de noirs pressentiments, et le voici qui revient encore une fois !... Remercions-en le Ciel, qui l'a préservé de tant de périls !...



est présentée comme ne pouvant plus durer. M. Grévy ne consentira pas à pratiquer une politique de résistance; il y a bien M. le duc d'Aumale, mais le *Figaro* glisse légèrement sur cette candidature pour amener celle du prince Napoléon comme représentant des groupes conservateurs. Le *Figaro* se garde bien de nous apprendre où et quand le prince Napoléon a pu donner des gages de confiance à une politique conservatrice!

» Le *Figaro* ajoute que le prince ne veut pas sortir de sa réserve et s'en remet à la volonté du suffrage universel.

» Il s'agirait donc de recommencer la comédie politique de Louis-Napoléon en 1848; je doute qu'elle puisse réussir, une seconde fois, au profit de l'homme qui, pendant tout le règne de son cousin, a joué un rôle si indigne comme soldat, comme diplomate, comme député, comme sénateur.

Un député de la gauche a tout récemment payé le tribut à la nature; nous voulons dire qu'il est mort de maladie comme un simple réactionnaire pourrait faire. Cet honorable défunt se nommait M. Bertrand-Milcent et représentait à la Chambre l'arrondissement de Cambrai. Il faut reconnaître que son passage dans la vie politique et parlementaire n'aura laissé qu'une trace imperceptible à force d'obscurité. M. Bertrand-Milcent a toutefois proféré une fois une parole bien étonnante, qui mérite de lui survivre, et qu'il est assez à propos d'exhumer aujourd'hui du suaire d'oubli où gît enveloppée déjà, et pour jamais, la carrière d'homme public du défunt député de Cambrai.

Dans sa profession de foi aux électeurs Cambrésiens, à l'approche des élections du 14 octobre 1877, M. Bertrand-Milcent disait cette chose prodigieuse: « La République, » gouvernement du pays par le pays, est » un gouvernement de contrôle et de bon » marché par excellence! »

La République « gouvernement à bon marché par excellence », voilà une affirmation dont un dentiste en plein vent aurait le droit d'être jaloux!

Hélas! la vérité vraie est que jamais, et dans aucun pays, et sous aucun régime, le pressoir fiscal n'a opéré avec une force plus implacable et une perfection plus cruelle qu'en France et sous notre République.

La vérité est que toutes les variétés d'impôts et de taxes, imaginées par les précédents gouvernements, reflourissent et re-fructifient sous le gouvernement républicain, avec une vigueur de végétation incessamment accrue.

La vérité est que les dégrèvements promis sont comme la promesse du barbier devant raser gratis demain. La vérité est que le dixième et demi dit « de guerre » continue à rapporter à notre gouvernement archi-pacifique de magnifiques revenus dont s'enorgueillissent les tableaux de M. Léon Say à l'*Officiel*, et qui excitent l'enthousiasme des feuilles complaisantes.

La vérité est que jamais, au grand ja-

mais, on ne vit un fonctionnaire plus affamé et plus irrassiable, manger à plus belles dents au râtelier d'un budget plus garni de milliards.

Plus de trois milliards de dépenses budgétaires, desquels les fonctionnaires républicains distraient, pour leur propre usage, une somme annuelle qui dépasse de plus de 30 millions la dépense des fonctionnaires sous l'Empire!

Et avec cela les citoyens conseillers municipaux de Paris, de Lyon, des grandes villes réclament instamment la rétribution du mandat municipal!

Voilà un faible et sommaire aperçu du bilan de ce régime républicain que l'excellent défunt centre-gaucher de Cambrai a défini: « Le gouvernement de bon marché » par excellence!

#### LES LOIS FERRY JUGÉES EN ANGLETERRE.

On sait qu'une discussion vient d'avoir lieu à la Chambre des lords, sur le projet relatif à l'établissement de l'université irlandaise. Or, un pair libéral ayant manifesté la crainte que la Commune n'eût une influence abusive sur le choix des professeurs et la direction de l'enseignement, le garde des sceaux, lord Cairns, lui répondit:

«... Je crois que le noble préopinant a l'imagination quelque peu troublée, à la suite des nouvelles qu'il a reçues de l'autre côté du Déroit. On lui a raconté, à ce qu'il paraît (rires), que dans un pays européen, au nom des principes de 89 (rires), peut-être même de 93 (nouveaux rires), des Assemblées délibérantes avaient reconnu à l'Etat le droit de se substituer aux pères de famille, d'enseigner à l'enfance, selon les caprices changeants du législateur, l'histoire, la morale, les principes de la politique, et jusqu'à ceux qui touchent à la grande question religieuse.

» Nous n'avons pas à nous mêler de ce qui se passe chez les peuples amis (rires); qu'ils organisent à leur gré la famille, l'éducation, l'administration, la police, c'est leur affaire; mais il y a et il y aura toujours chez l'Anglo-Saxon quelque chose de sacré: le chez soi, le droit des pères de famille et des mères, la liberté plus essentielle que toutes les autres: celle de la famille. Malheur à qui voudrait y toucher!...

» Le noble préopinant sait bien que nous ignorons, chez nous, ce que peut être un ministre de l'instruction, avec son grand conseil, ses professeurs, ses favoris, ses méthodes et ses programmes. Encore une fois, que le noble lord se rassure... »

Si M. Jules Ferry et ses amis, si friands de l'approbation anglaise, ne sont pas satisfaits, ils seront bien injustes.

#### Etranger.

ITALIE. — La retraite du général Cialdini, comme ambassadeur d'Italie en France, est aujourd'hui un fait définitif.

La *Gazette officielle* de Rome nous annonce que le roi Humbert a accepté sa démission. Comme témoignage de gratitude, le roi l'a chargé d'aller à Madrid, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour le représenter au mariage de don Alphonse avec l'archiduchesse Christine.

En attendant la nomination du successeur du général Cialdini, les affaires de l'ambassade italienne à Paris seront gérées par le baron Marochetti.

ANGLETERRE. — Sir Garnett Wolseley, commandant en chef des troupes anglaises au Cap, vient de donner contre-ordre aux régiments qui devaient retourner en Angleterre.

Cette mesure est nécessitée par l'attitude des Boers et par la rentrée en campagne de Secocœni, chef zoulou qui refuse de subir la domination britannique.

Le *Daily News* publie, de son côté, un télégramme de Middleberg annonçant que Secocœni ne manifeste nulle disposition à se soumettre. Ses pillages et ses meurtres sur le territoire anglais n'ont pas cessé depuis les expéditions dirigées contre lui avant l'arrivée de sir Garnett Wolseley. L'échec subi par ces expéditions lui a inspiré une grande confiance et il paraît convaincu qu'il triomphera de celles que l'on organise en ce moment.

Une dépêche de Madère adressée au *Standard* annonce que la concentration de troupes contre Secocœni continue et que l'on considère désormais comme certain qu'on aura plusieurs combats à livrer avant de le réduire à se soumettre.

L'attitude des Boers continue à n'être pas satisfaisante. Ils se rassemblent par petites troupes qui tiennent le pays, dans le but de résister aux autorités au moment où s'ouvrira le procès des hommes compromis dans les derniers troubles.

#### Chronique militaire.

Par décision présidentielle du 8 novembre, M. Arnaudeau, général commandant la 48<sup>e</sup> division d'infanterie, est nommé inspecteur général, pour 1879-1880, de l'école régionale de tir du camp du Ruchard, en remplacement de M. le général Fauvart-Bastoul, passé dans la réserve.

S. M. le roi de Suède vient de conférer la croix de commandeur de l'ordre de l'Épée à M. Tordeux, lieutenant-colonel, chef d'état-major général du 9<sup>e</sup> corps d'armée.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

On nous assure que, suivant le désir qui lui en a été exprimé au nom des professeurs de notre ville, l'éminent pianiste Francis Planté serait disposé à se faire entendre à Saumur, aussitôt après le Concert populaire d'Angers où il est appelé par l'Association artistique. Nous faisons des vœux pour qu'il

en soit ainsi, ayant nous-même le plus vif désir d'applaudir le merveilleux talent de l'incomparable virtuose.

Dans son numéro de samedi, le *Patriote de l'Ouest* a publié l'article suivant:

« Le regretté M. Peltier, dont nous avons annoncé la mort hier, avait exprimé par écrit sa volonté formelle qu'on n'ait pas recouru aux prêtres. Vendredi, nous écrit-on de Montreuil-Bellay, il tombait malade; une attaque de paralysie mettait ses jours en danger. Aussitôt, sa fille unique, que les Jésuites ont accaparée, arriva chez lui et pénétra malgré l'avis du médecin dans sa chambre. Le malade, qui ne voulait plus sa voir, éprouva un saisissement. Dans la nuit de vendredi à samedi on le sollicita vainement pour le faire confesser: lundi, il était mort.

» Sa fille, qui connaissait cependant ses dernières volontés, voulait que l'enterrement fût religieux. De là conflit avec les exécuteurs testamentaires; demande de référé déposée entre les mains du président du tribunal civil, etc. Finalement, les exécuteurs testamentaires, parmi lesquels figure M. le maire de Montreuil, ont obtenu gain de cause. »

L'*Etoile*, d'Angers, a reçu de Montreuil-Bellay la note ci-dessous, qui est une réponse à l'article qu'on vient de lire:

« M. Peltier est tombé en paralysie le mardi 10 novembre, à sept heures du soir. Il s'est confessé le jeudi matin et a reçu l'extrême-onction le vendredi. Il a voulu voir sa fille; à partir de l'arrivée de celle-ci, il y eut du mieux dans son état. Depuis le jeudi jusqu'au lundi soir à quatre heures, moment de sa mort, sa fille ne l'a pas quitté; il lui a donné toutes les marques d'affection qu'il a pu, ne voulant pas qu'elle s'éloignât. Il a manifesté le désir de se rétracter d'un acte dont sa fille était loin de supposer l'existence, en répétant devant les personnes qui le soignaient et qui sont prêtes à l'attester: « Retirez écrit, allez au greffe, cherchez papier, etc. » M. Aubelle, maire de Montreuil-Bellay, défendit d'enterrer M. Peltier avant le vendredi, à deux heures; il a empêché le fossoyeur de creuser la fosse au temps déterminé par M. Peltier lui-même, c'est-à-dire quarante-huit heures; il a contraint la famille de garder le corps deux jours de plus. Voilà l'exacte vérité. »

On lit dans le *Patriote* d'hier:

« L'enterrement, purement civil, de M. Peltier a eu lieu vendredi. Parmi les assistants, qui étaient très-nombreux, on remarquait M. le sous-préfet de Saumur, M. Bodin, Abellard, Bouilly, adjoint au maire de Saumur, et plusieurs conseillers municipaux de Saumur et de Doué.

» M. Aubelle, maire de Montreuil, l'un des exécuteurs testamentaires de M. Peltier, a adressé à son vieil ami les adieux les plus touchants. »

Que penser de la présence du sous-préfet de Saumur et des autorités républicaines à cet enterrement civil? Osera-t-on encore

Le bonhomme Armand pleurait de joie, Hilaire et ses enfants suivirent Alain, qui retournait au devant d'Ermel inquiet et agité par mille craintes vagues bientôt dissipées.

Le vicomte Michel de Kerbozec, appuyé sur ses béquilles et soutenu par Pierre Gavésio, descendit dans la cour avec son frère; il vit venir les trois arrivants. Il fut le premier à remarquer l'originalité de leurs costumes. Et tandis qu'Armand embrassait cordialement son fils, tandis que la famille s'abandonnait à la joie la plus tendre, l'ancien capitaine de vaisseau riait dans sa barbe. Ermel vint l'embrasser à son tour, il lui témoigna aussi toute sa joie de le revoir, mais ensuite se tournant vers Francisca:

— Eh bien! la belle fiancée, dit-il, que pensez-vous d'un mari qui revient en jupons?... c'est d'un bon augure pour votre future autorité dans le ménage... Allons, Ermel, donne le bras à ta femme et rentrons, car la matinée est fraîche, surtout pour les sans-culottes comme toi.

Francisca, les yeux encore baignés de douces larmes, rougit, baissa le front, mais ne put s'empêcher de sourire. Les enfants riaient de bon cœur aux saillies du vieux marin, dont la gaieté rendit moins grave une scène que de sombres souvenirs auraient pu attrister.

Armand dit cependant:

— Trêve de plaisanteries, mon frère, rentrons,

écoutons-le.

Mais Ermel, prenant l'étranger par la main, s'avança au milieu du cercle de famille en disant:

— Mon père, je vous amène un hôte dont le nom vous est connu depuis longtemps, un ami, un compagnon d'armes et d'infortunes, un frère, M. le chevalier de Montreuil.

A ce nom, un cri d'étonnement partit de toutes les bouches, une bienveillance plus marquée se dessina sur toutes les physionomies.

— Soyez le bienvenu sous le toit des La Fauge-rais! dit Armand, nous chérissions déjà votre mémoire, vous vous trouvez au milieu d'amis qui avaient déploré votre perte et qui regrettaient de ne vous avoir pas même connu. Entrez, je désespérais de revoir mon fils, et voici que le Ciel m'en a rendu deux.

Montreuil, drapé de sa robe d'avocat et tenant à la main sa perruque à marteaux, parvint néanmoins à répondre sans gaucherie à ces paroles affectueuses; le vicomte de Kerbozec, remis en train de plaisanter, l'interpella gaiement:

— Monsieur le procureur, nous connaissons tous ici votre talent sur le cor d'harmonie, et j'espère que nous vous entendrons jouer en duo avec Ermel quelques airs basques ou allemands en souvenir de Saint-Vincent et de Bischoffen.

On entra; Ermel et Francisca avaient tant de choses à se dire qu'ils restèrent silencieux en pré-

sence l'un de l'autre. Puis, sur l'invitation du vieux marin, quelques instants furent consacrés à la toilette générale.

Les uniformes du jeune gentilhomme ayant été jadis transportés à Kerbozec comme des meubles inutiles, Ermel et Montreuil reparurent en tenue d'officiers. Les dames, de leur côté, quittèrent le grand deuil, et le déjeuner ne tarda point à réunir la famille dans l'étroite salle à manger.

Alain, en uniforme d'Artois, — c'était le seul de ses vêtements qu'il eût retrouvé à la ferme, — Alain alla se placer comme autrefois derrière son maître.

On ne parla point d'abord des derniers événements qui répandaient le deuil dans le pays. Les améliorations faites à Kerbozec depuis qu'on y était fixé, fournirent le sujet de la conversation.

Hilaire raconta qu'un jour, au moment de la plus grande détresse, — la famille La Fauge-rais manquait alors du plus strict nécessaire, — Jean du Gavre était arrivé de Vannes avec une somme considérable en disant que c'était une restitution faite par le nouvel acquéreur de l'hôtel La Fauge-rais.

— Figurez-vous, poursuivit Hilaire, qu'après sa délivrance, le citoyen Famine, reconnaissant, selon toute probabilité, de la générosité des Chouans, a cessé de les persécuter comme autrefois. Il s'est bientôt vu accusé de modérantisme et de trahison, et il a eu beau s'en défendre, on l'a condamné à

mort et guillotiné.

— Il ne l'avait pas volé, dit Alain Gavésio entre les dents.

— Pour la seconde fois, l'hôtel La Fauge-rais a été vendu comme bien national. Le pays était devenu fort tranquille, les révolutionnaires tenaient à se gagner les esprits des gens de la campagne, à telles enseignes que le curé de Saint-Ermel a pu faire réparer notre ancienne église. Morvan-Béquille lui a procuré des fonds. On a bâti en même temps une chaumière qui sert de presbytère, déjà quelques huttes s'élèvent sur l'emplacement de Saint-Ermel.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

#### Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Mardi 18 novembre 1879.

Pour la 1<sup>re</sup> fois à Saumur

#### LES BRIGANDS

Opéra bouffe en 3 actes, à grand spectacle, paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'OFFENBACH.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.



nous parler du respect de la République pour l'Eglise?

ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Un nouveau divertissement vient s'ajouter à ceux que nous offrent les différents spectacles de notre foire. Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain soir (mardi), à huit heures, que M. Alfred Naquet donne, dans notre ville, une conférence sur le divorce. »

« Voir les affiches pour le prix des places. »

TOURS.

La procession de Saint-Martin. — Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* paru hier à Tours:

« Hier, on remarquait sur les boulevards un promeneur silencieux et solitaire. On n'eût pas dit, à le voir, que c'était un des grands de ce monde, un politique vainqueur, le chef d'une grande cité, un de nos illustres députés. Il marchait le front bas et honteux. O gloire de ce monde! M. Rivière, l'ennemi particulier de Saint-Martin, était contraint de s'avouer qu'il n'était que Rivière, et pas davantage; que son dernier arrêté était une maladresse et rien que cela; que la foule des pèlerins et des dévots du saint protecteur de la Touraine grandissait autour de M. le maire provisoire de Tours, en dépit de tout décret municipal. M. Rivière était penaud, très-penaud: il croyait avoir fait le désert autour du temple auquel il a juré haine. Le temple était assiégé par les fidèles. »

« On assistait, en effet, hier, à une éloquente protestation. Toute la ville de Tours était sur pied. Les curieux de la procession étaient sans doute absents; mais les pèlerins étaient plus nombreux. Les plus tièdes, les plus indifférents suivaient les fidèles. On voulait protester contre l'acte inique et ridicule de la municipalité. »

« Devant le parvis de la cathédrale où l'on avait dressé une estrade pour Son Eminence le cardinal évêque de Poitiers, et NN. SS. l'archevêque de Tours et les évêques d'Angers, de Luçon, du Mans, de Laval, de Tulle et de Basille, on ne comptait pas moins de 8,000 personnes. La place ne suffisait pas à contenir la foule qui se prolongeait dans les rues environnantes. Les voûtes de la cathédrale n'ont guère abrité non plus une foule aussi compacte et aussi serrée. Les environs de la chapelle Saint-Martin, pendant une partie de la journée, étaient tellement encombrés que toute circulation y était devenue impossible. »

« La procession eût certainement causé moins d'encombrement dans la voie publique. Aussi disait-on généralement que le meilleur moyen de protéger la circulation eût été de prier M<sup>r</sup> l'Archevêque d'organiser toute cette foule en procession. »

« En somme, la municipalité a été on ne peut plus malheureuse. Le suffrage universel s'est prononcé hautement contre ses arrêtés arbitraires. »

POITIERS.

Encore un accident de chasse à enregistrer.

Dimanche, trois chasseurs s'étaient donné rendez-vous à Vouneuil-sous-Biard pour y faire une partie de chasse. C'étaient les nommés Morillon, habitant la Blaiserie, près Poitiers, Populu, de Vouneuil, et Blanchard. Ils se rendirent à un endroit où ils présumaient que le gibier devait se remiser. Une forte haie leur barrant le passage, ils se mirent à la battre, l'un des chasseurs d'un côté et les deux autres de l'autre côté; après avoir fait quelques pas, Populu voulut traverser la haie, mais le chien de son fusil s'abattit tout à coup par suite d'un choc, et Morillon qui se trouvait en face reçut toute la charge à la hauteur du genou.

Une personne de Poitiers qui se trouvait sur les lieux accourut aux cris et aida Populu et Blanchard à transporter à son domicile l'infortuné blessé.

La blessure est tellement grave que l'amputation de la jambe sera peut-être nécessaire. (*Journal de la Vienne.*)

Les bouchers d'Orléans viennent d'informer le public qu'ils ont diminué le prix de la viande de 0,10 c. par kilogramme.

A Nantes, la viande de boucherie se ven-

dait, au marché de la place Talensac, le 15 novembre:

Bœuf, 4 fr. 20 à 4 fr. 60 le kil.  
Mouton, 4 fr. 20 à 4 fr. 80 le kil.  
Veau, 4 fr. 80 à 2 fr. le kil.  
Porc, 4 fr. 20 à 4 fr. 50 le kil.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 16 novembre 1879.

Versements de 100 déposants (25 nouveaux), 20,810 fr. » c.  
Remboursements, 13,204 fr. 95 c.

#### Marché de Saumur du 15 novembre.

Blé de semence. . . . .	—	Huile de noix. 50	135	—
Blé nouv. (l'h.) 55	—	Huile chene. 50	—	—
Froment (l'h.) 77	25	Graine tréfle 50	—	—
Halle, moy. 74	24 28	—	—	—
Seigle . . . . . 75	16	Foin (dr. c.) 780	68	—
Orge . . . . . 65	15	—	—	—
avoine, bar. 50	10	—	—	—
Fèves . . . . . 75	15 75	—	—	—
Pois blancs. 80	45	—	—	—
— rouges. 80	35	—	—	—
Graine de lin. 70	—	—	—	—
Chenevis. 50	18	—	—	—
Farine, culas. 157	73	—	—	—

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877, 1 <sup>re</sup> qualité	à	130
Id., 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à	110
Orléans, env. de Saumur 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à	195
Id., 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à	100
Saint-Léger et environs 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à	165
Id., 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à	160
Le Puy-N.-D. et environs 1877, 1 <sup>re</sup> id.	à	95
Id., 1877, 2 <sup>e</sup> id.	à	80
La Vienne, 1877, . . . . .	à	80

ROUGES (2 hect. 20).

Sousay et environs, 1877, 1 <sup>re</sup> qualité	à	140	à	150
Id., 1879, . . . . .	à	200	à	215
Champigny, 1878, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Yarrais, 1877, . . . . .	à	140	à	150
Yarrais, 1878, . . . . .	à	140	à	150
Bourguell, 1878, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Restigné 1878, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Chinon, 1878, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150
Id., 1877, . . . . .	à	140	à	150

#### CONSEILS ET RECETTES.

Procédé pour la conservation du géranium en hiver.

M. Levêque, jardinier à Rue (Somme), écrit au directeur du *Moniteur d'horticulture*:

« On sait combien il est difficile, chez la plupart des personnes, de conserver, pendant la saison d'hiver, les quelques plantes d'ornement dont on aime généralement à orner sa maison. »

« Je me suis attaché depuis plusieurs années à rechercher les moyens de faciliter la conservation des plantes. Je crois qu'il ne serait pas sans intérêt, à l'approche de l'époque où les froids vont arriver et la végétation s'arrêter, de faire connaître un procédé que l'on peut avantageusement employer pour la conservation du géranium. »

« Lorsque la végétation est arrêtée, on enlève de terre les plants de géranium, jeunes ou vieux, qu'importe. On les suspend par le collet des racines dans un milieu, tel qu'une cave, où la température ne soit ni chaude ni humide. La plante, ainsi suspendue, et éloignée du contact de tout ce qui pourrait lui donner de l'humidité et occasionner la décomposition de ses parties, se conserve pleine de vie. Au mois d'avril, il suffit de remettre en terre, pour voir la plante reprendre bientôt une vigueur aussi grande que si on l'avait conservée dans une serre. »

« Si ce procédé bien simple vous paraît susceptible d'être vulgarisé, vous pourrez, à votre gré, le livrer à la publicité. »

#### Faits divers.

Pendant que nous sommes réduits au triste vin de l'article 7, que certains nomment aussi piquette de la République, il y a des contrées où le vin est si abondant qu'on ne sait où le mettre.

Voici ce que nous apprennent les journaux:

« S'il est des localités plongées dans le deuil et les alarmes, il en est d'autres, dans le Midi, notamment en Bessarabie, où les paysans sont en liesse par suite de l'abondance inouïe de la récolte du vin. De mémoire d'homme, on ne se rappelle rien de pareil. Le prix du vin est tombé à 4 ou 5 francs le tonneau. Les tonneaux, par contre, sont devenus chers et représentent la

valeur double ou triple de leur contenu en vin.

« Dans les districts d'Ackermann, où les vignobles sont assez estimés, les paysans, faute de récipients pour conserver leur vin et faute d'acheteurs pour le vendre, se sont mis à le boire sur place en quantités prodigieuses. Ils ont développé des capacités toutes particulières à cet égard. On rencontre des villages entiers, hommes, femmes, enfants, réunis en plein air, buvant du matin au soir et contraignant les passants à s'arrêter et à boire avec eux. »

« A Kichenef, quelques Juifs industriels ont fait creuser des citernes, dans lesquelles ils espèrent conserver le vin. Les voyageurs qui traversent ces régions et qui ont dû plus ou moins souvent trinquer avec les paysans, sont pleins de récits merveilleux sur ce pays de cocagne où coulent à pleins bords des ruisseaux de vin. »

#### UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE.

Un pharmacien de Vaucoeurs, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasalgique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le *Spasalgique-Maréchal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies. — Le dépôt à Saumur est chez M. NORMANDINE.

#### Variétés.

#### PIPES ET FUMEURS.

L'usage de la pipe était très-répanu dans les Indes occidentales, régions originaires du tabac, lorsque les Portugais l'introduisirent en Europe, au seizième siècle. Ce sont les marins et les soldats qui, les premiers, fumèrent la pipe.

Sous Louis XIV, on distribua du tabac aux troupes d'une façon régulière. Pendant la conquête de la Hollande, Louvois s'occupait autant de l'approvisionnement du tabac que de celui des vivres.

A cette époque, la légende nous a conservé la grande figure d'un célèbre fumeur, Jean Bart, qui fut longtemps l'enseigne classique des débitants de tabac.

A propos de tabac, nous trouvons dans les *Mémoires de Saint-Simon* le récit d'une certaine escapade singulière des princesses à Marly:

« Le dauphin, montant un jour au logis des princesses, les trouva qui fumaient des pipes qu'elles avaient envoyé quérir au corps de garde des Suisses. »

Le dix-huitième siècle fuma peu, sinon dans les *estaminets*, que le succès croissant du café avait peu à peu conduits à détrôner les cabarets.

Toutefois, cette époque nous fournit un des plus grands fumeurs connus dans l'histoire: Frédéric I<sup>er</sup>, roi de Prusse, qui avait fondé à Berlin, dans son palais, un cercle de fumeurs composé de ses ministres, des officiers de son état-major et de quelques dignitaires de sa maison. Chacun des membres de cette singulière académie était tenu de fumer, sans discontinuer, pendant toute la durée des séances. Il était de règle que, pendant qu'on était en fonctions, personne ne se levât de son siège quand survenait un nouvel arrivant, fût-ce le roi en personne.

Quelquefois, on voyait Frédéric I<sup>er</sup> arriver à la réunion, le front chargé de soucis; mais il n'en sortait jamais que gai et heureux de vivre.

L'Académie de la pipe joue un certain rôle dans l'histoire de la Prusse. On obtenait là du roi ce qu'on n'aurait jamais obtenu de lui ailleurs. Les envoyés étrangers ne manquaient pas de renseigner exactement leurs cours sur tout ce qui s'y disait et s'y passait.

Les séances de l'Académie de la pipe cessèrent brusquement parce que, en violation du règlement établi, il arriva un jour à l'un de ses membres, en présence du roi, de se lever de son siège en voyant le prince royal entrer dans le salon. Le roi se prit, à cette occasion, d'une telle colère, qu'il quitta la séance et, depuis, ses collègues les académiciens n'eurent plus la permission de se réunir au palais.

Ni Voltaire, ni les encyclopédistes n'usèrent de la pipe; le café leur suffisait.

L'expédition d'Egypte commença à généraliser l'habitude de la pipe. Au retour du corps expéditionnaire de Bonaparte, on vendit à Paris, sous le nom de *pipe du limon du Nil*, des appareils assez grossière-

ment taillés, que le commerce contrefit bientôt avec succès.

Ce n'est que de l'Empire que date le véritable règne de la pipe, qui commença à faire école dans l'armée. A ce moment, nous trouvons trois souvenirs historiques: celui du général Lasalle, qui chargeait, la pipe à la bouche, à la tête de ses hussards; celui d'Oudinot, auquel Napoléon fit cadeau d'une pipe d'honneur, figurant un mortier traîné sur son affût, et celui du général Moreau qui, au moment d'être amputé des deux cuisses, fuma sa pipe pendant l'opération.

La Restauration provoqua une réaction contre la pipe. Elle fut reléguée dans les rangs inférieurs de l'armée et du peuple.

Nous devons toutefois noter une assez piquante exception: à l'inventaire fait après la mort du duc de Richelieu, président du conseil sous Louis XVIII, on trouva dans son hôtel une collection de pipes qui fut estimée « cent mille francs ».

En 1830, l'appareil proscrit commença à jouir d'une popularité dont rien n'a pu, depuis ce jour, la déposséder. Aux belles époques du romantisme chevelu, la pipe fut maîtresse du terrain et eut l'honneur d'inspirer maintes poésies de haut goût.

Les meilleures et les plus renommées sont les pipes d'écume. On a beaucoup discuté sur ce nom. Alphonse Karr prétendait qu'on devait dire *pipe de Kummer*, du nom de l'inventeur de la pâte dont elles sont faites. En dépit du spirituel écrivain, l'usage a prévalu, on a continué de dire *pipes d'écume de mer*... et l'on a eu raison.

L'écume de mer (qui n'est point née de l'Océan, à l'instar de Vénus) est une substance d'un blanc grisâtre, composée de magnésie carbonatée et de silice, dont le gisement se trouve dans les terrains de transition inférieurs de Crimée et surtout de l'Anatolie (Asie-Mineure).

Le centre de l'exploitation de cette terre magnésienne se trouve à Eski-Sheir, l'antique Doryliron, petite ville de 9,000 habitants, située au fond d'une large vallée qu'arrose le Thymbrès et où l'on rencontre des eaux thermales renommées depuis des siècles. La plus grande patrie de l'écume de mer recueillie à Eski-Sheir est expédiée par Brousse à Vienne, en Autriche, tandis que les déchets sont achetés par les fabriques de têtes et de tuyaux de pipe de l'Allemagne du Nord, principalement de la petite ville de Rubla (grand-duché de Saxe-Weimar).

Dans un circuit de douze lieues autour d'Eski-Sheir, on exploite actuellement plus de vingt gisements d'écume de mer. Parmi les plus importants, le *Monatschrift für den Orient* cite Eski-Jeni-Damar, Kimikli, Kut-Odjack, Baghdressi, Kum-Odjahi, Yeni-Damar, Tchah-Doresi, Kare-Onu, Sepetchi. Tous appartiennent au gouvernement turc, qui les afferme à des compagnies. Il y a plus de vingt ans que des capitalistes européens exploitent la magnésie d'Eski-Sheir. Ils emploient à ce travail plus de 4,000 ouvriers recrutés un peu partout, mais généralement en Allemagne et en Italie.

Les couches d'écume de mer se trouvent à une profondeur de 5 à 70 mètres; elles ont de 2 à 3 mètres d'épaisseur. L'extraction se fait d'une manière assez primitive. On creuse toujours plus avant, sans jamais songer à maintenir les amas à l'aide de voûtes, de sorte que des éboulements se produisent fréquemment.

C'est en 1850 que fut fondée à Paris la première fabrique de pipes d'écume, dont l'Autriche avait jusqu'alors le monopole. Depuis ce moment, cette fabrication a pris, en France, de très-grandes proportions, et elle s'est rapidement perfectionnée en devenant tout à fait artistique.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules Rouff, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 3<sup>e</sup> fascicule consacré au département de l'Oise.

TEXTE: Description physique et géographique. — Histoire du département. — Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistique, etc., etc.

GRAVURES: Vue de Beauvais. — Château de Pierrefonds. — Eglise et château de Vez. — Eglise de Marissel. — Carte coloriée du département.

La livraison, 15 centimes. — Le fascicule du département, 75 centimes.



**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS** rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — De Barry et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A MONTREUIL	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		9 15 soir.
4 55 —			
7 40 —	11 35 —		

  

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 28 soir.	
12 15 soir.	3 35 —	4 18 —	
6 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 NOVEMBRE 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	80	90		Crédit Foncier colonial ..	470			Canal de Suez .....	691	25	1 25
3 % amortissable .....	82	55		Crédit Foncier, act. 500 fr. .	997	50		Crédit Mobilier esp. ....			
4 1/2 % .....	119	95		Obligations foncières 1877 .	373	50		Société autrichienne .....	372	50	2 50
5 % .....	114	45		Soc. gén. de Crédit industriel et				OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor. ....	517	50		commercial. ....	705	4 50		Orléans .....	386		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	939			Crédit Mobilier .....	570			Paris-Lyon-Méditerranée. .	383		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506			Crédit Foncier d'Autriche ..	680	7 50		Est .....	396		
— 1865, 4 % .....	525			Est .....	710	7 50		Nord .....	395		
— 1869, 3 % .....	409			Paris-Lyon-Méditerranée. .	1132	50		Nord .....	395		
— 1871, 3 % .....	402	50		Midi .....	867	50		Ouest .....	383		
— 1875, 4 % .....	513			Nord .....	1460			Midi .....	381	50	
— 1876, 4 % .....	513			Orléans .....	1145	10		Paris (Grande Ceinture). .	382		
Banque de France .....	3355			Ouest .....	760	7 50		Paris-Bourbonnais .....	380		
Comptoir d'escompte. ....	811	50		Compagnie parisienne du Gaz.	1390			Canal de Suez .....	551		
Crédit agricole .....				C. gén. Transatlantique .....	597	50					

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.	
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — — — soir, omnibus.	
3 — 32 — — — — — express.	
7 — 15 — — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers), omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**

A Saumur, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, Le samedi 27 novembre 1879, à midi,

**DES IMMEUBLES**

Dont suit la désignation.

- 1<sup>e</sup> UNE MAISON, située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, composée de caves, deux chambres à feu au rez-de-chaussée, corridor et escalier au premier étage, deux chambres et cabinets, deux greniers, servitudes, cour et jardin; le tout couvrant une superficie de 5 ares 26 centiares, joignant au levant la rue du Pressoir-Saint-Antoine, au midi M. Hurtaut, au couchant le chemin de fer, au nord M. Monmousseau.
  - 2<sup>e</sup> Vingt-deux ares environ de vigne, au canton des Marigrolles, commune de Saumur, joignant au levant M. Monmousseau, au nord M. Fourneat ou ses représentants.
  - 3<sup>e</sup> Cinq ares 50 centiares environ de vigne rouge, au canton de la Grotte, commune de Saumur, avec une portion de grotte, joignant au levant M. Morancé, au nord M. Monmousseau et au couchant M. Mariet.
  - 4<sup>e</sup> Cinq ares 50 centiares environ de vigne blanche, au même canton, même commune, joignant au levant les héritiers Verrier, au couchant M. Doval, Paul, au nord M. Guibert.
  - 5<sup>e</sup> Deux caves en roc, situées au Clos-Bonnet, commune de Saumur, avec les droits de pressurage et puisage y attachés, éclairées par des puits communs.
- La première joignant d'un côté M. Mariet et la seconde M. Doval. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, et à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier, à Saumur. (603)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

- Ensemble ou séparément.
- Commune d'Allonnes.
- MAISONS et DÉPENDANCES, au bourg.
- Une FERME, près le bourg.
- Une FERME, à Saint-Aubin.
- Contenance cadastrale : 20 hectares 92 ares.
- Commune de Longué.
- MAISON et TERRES, au bourg.
- MAISON et TERRES, à la Chaussée et aux Sables.
- Contenance cadastrale : 4 hectares 82 ares.
- S'adresser audit notaire. (617)

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques, Par autorité de justice, Le jeudi 20 novembre 1879, à une heure de relevée,

A Saumur, dans la cour de la gare des marchandises du chemin de fer d'Orléans, Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Thubé, commissaire-priseur, à la vente aux enchères, en détail, de 5,560 kilogrammes de pommes à cidre, propres à faire de la boisson, provenant de la Normandie. Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur chargé de la vente, (624) THUBÉ.

**A VENDRE**

**BONNE BOULANGERIE ET CABARET** Dans la même maison. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, **MAISON** Avec écurie, cour et jardin. Rue du Presbytère. S'adresser à M. COUËLET, Grand'-Rue. (625)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, **APPARTEMENT COMPLET** Au premier étage, AVEC CAVES ET GRENIER Rue d'Orléans, 73. S'adresser dans ladite maison.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, Ou pour la Saint-Jean prochaine, **PORTION DE MAISON** S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

**A LOUER**

**GRANDE ET BELLE CAVES** Hors d'inondation. Rue de l'Hotel-Dieu, n<sup>o</sup> 4. S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

**A VENDRE JOLIE PETITE VOITURE**

A quatre roues. S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

L'ETUDE DE M<sup>e</sup> HENRY LECOY, avoué à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> Callier, se trouvant rue d'Orléans, 60, sera transférée, à partir du 15 novembre 1879, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28, à côté de la maison de banque Lambert.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

**PUITS FORÉS**

Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs. Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison. S'adresser à M. C. CARRIERE, pompier à La Menitrie (Maine-et-Loire).



Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix. **SALICYLATE LITHINE** de SCHLUMBERGER SEUL BREVETÉ 60 pilules — Flacon 5 fr. prép. par CHEVRIER, Pharm., 21, Jaudouy Montmartre, Paris. Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> GABLIN.

LE

**JOURNAL DU DIMANCHE** RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris. La collection se compose actuellement de 42 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

**LA VELOUTINE** EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

En vente chez tous les libraires : **LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE** ET **DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE** DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830) Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50. **LES CHRONIQUES SAUMUROISES** Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50. **ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU** ET LES **ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR** Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

**L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE** D'HOMÈRE **MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE** Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Énéide). Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c. Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.